



Caritas



« Et nous nous
avons cru en la
charité. »

Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix – Lille - Amiens - Boulogne-sur-Mer

N° 11

Avril-Mai-Juin 2011

Le mot du Prieur

Bien chers fidèles et amis,

On pourrait titrer ce numéro de Caritas « d'une année à l'autre » ! Voici, en effet, un an que notre bulletin paroissial n'a pas paru. En ce Temps Pascal, il convenait de le faire sortir de son long sommeil...

L'avantage d'un tel retard – car « mieux vaut tard que jamais », et « tout est grâce » - est de nous donner une rétrospective de ces mois écoulés : la vie d'une paroisse, rythmée par la Liturgie, est riche d'événements !

Le bulletin paroissial crée un lien entre tous ; il permet aux fidèles isolés qui le reçoivent de s'unir aux joies et aux peines de la communauté ; il offre à chacun l'occasion de lire au calme quelques articles de formation ou d'actualité.

Nous regrettons ce long retard et, si la régularité n'est pas toujours facile à tenir, nous espérons qu'il puisse vous rejoindre de manière plus fréquente, au moins chaque trimestre !

Ce numéro arrive pendant le Temps de Pâques et le Mois de Marie, dans un contexte délicat de la vie de l'Eglise. Sans oublier les actes posés par le Pape pour enrayer la crise que subit l'Eglise depuis plus de 40 ans, le renouvellement d'Assise qui se profile à l'horizon et la béatification du Pape Jean-Paul II - avec tout ce qu'elle entraîne de conséquences - ne peuvent que nous attrister.

Dans ce contexte, une nouvelle Croisade de rosaires est lancée par le Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X pour obtenir l'intervention de Notre Dame « afin que la chape moderniste qui enserme l'Eglise – depuis Vatican II au moins – soit déchirée, que les Autorités accomplissent leur rôle salvifique auprès des âmes,

que l'Eglise retrouve son éclat et sa beauté spirituels, que les âmes dans le monde entier puissent entendre la Bonne Nouvelle qui convertit, recevoir les sacrements qui sauvent en retrouvant l'unique berceau ».

Nous sommes partie prenante de ce drame spirituel qui se vit dans l'Eglise aujourd'hui : « toute âme qui s'élève élève le monde » ! Nous n'avons pas le droit de nous contenter du confort relatif dans notre pratique religieuse : si nous agissons ainsi, nous risquons un jour – peut-être pas si éloigné – de nous retrouver dans la situation des chrétiens d'autres parties du monde qui souffrent la persécution pour leur foi.

Par notre prière et par notre témoignage actif, nous devons manifester notre volonté de demeurer fidèles à Jésus et à son Eglise, et contribuer à sauver ce qui peut encore l'être. Cette Croisade doit réveiller en nos âmes ce souci du bien commun de l'Eglise !

Un autre événement providentiel doit nous mobiliser : la Procession eucharistique du lundi de Pentecôte. Pour la première fois, l'entrée dans la capitale qui clôturera notre pèlerinage du Sacré-Cœur se fera avec notre Chef en tête : Notre Seigneur Jésus-Christ présent dans son sacrement d'amour ! Voilà une occasion de proclamer sereinement et efficacement la royauté de Jésus, et aussi d'attirer la Miséricorde divine sur notre pays tellement infidèle aux promesses de son baptême.

Prière et action sont indispensables pour que le Règne du Christ continue et s'étende : que chacun, à sa place, fasse tout son possible pour participer à ce grand mouvement de foi, d'espérance et de charité qui se propose à nous.

Abbé Sylvain Lamerand+





ASSISE III...

Cet article est la reprise de l'homélie du premier dimanche de carême - 13 mars 2011 - prononcée par M. l'abbé Lamerand à la chapelle Notre Dame du Rosaire.

Le Saint-Père Benoît XVI, le 1er janvier 2011, a annoncé son intention de « *renouveler ce geste historique* » de Jean Paul II et de « *renouveler solennellement l'engagement des croyants de chaque religion à vivre sa propre foi religieuse comme un service pour la cause de la paix* ». « *En 2011 sera fêté le 25e anniversaire de la journée mondiale de prière pour la paix, convoquée en 1986 à Assise par le vénérable Jean-Paul II. À cette occasion les responsables des grandes religions du monde ont manifesté combien la religion est un facteur d'union et de paix et non de division et de conflits. Le souvenir de cette expérience est un motif d'espérance en un avenir où tous les croyants se sentent et deviennent effectivement artisans de justice et de paix* ».

En 2006 dans un message adressé à l'évêque d'Assise, le pape écrivait ceci : « *pour ne pas se méprendre sur le sens de ce que Jean-Paul II a voulu réaliser en 1986 et que l'on appelle l'esprit d'Assise, il est important de ne pas oublier combien on a alors été attentif à ce que la rencontre interreligieuse de prière ne se prête à aucune interprétation syncrétiste, fondée sur une conception relativiste (..) C'est pourquoi, même lorsque l'on se réunit afin de prier pour la paix, il faut que la prière se déroule selon les chemins distincts propres aux diverses religions. Tel fut le choix de 1986 et ce choix ne peut manquer d'être valable aujourd'hui encore* ».

Il faut que la prière se déroule selon les chemins distincts propres aux diverses religions !

Si l'on résume la pensée du pape, la réunion d'Assise a pour but de donner un témoignage au monde contemporain tombé dans l'athéisme matérialiste et dans lequel la référence à Dieu est absente. Le pape insiste souvent - et fort justement - sur le devoir que les croyants ont de manifester la présence de Dieu dans ce monde qui l'oublie complètement.

Assise témoigne de cela en évitant tout syncrétisme religieux qui consisterait à faire penser que toutes les religions se valent.

Jean-Paul II l'avait voulu ainsi, et il faut rappeler qu'en 1986, devant tous les représentants des religions du monde, le pape avait alors manifesté sa conviction personnelle que Jésus-Christ est le seul Sauveur des hommes. C'est pourquoi, dit-on, « *à Assise les religions ne prient pas ensemble, mais elles sont ensemble pour prier* ».

Les réactions

En 1986, Mgr Lefebvre avait été le seul à contredire et à condamner publiquement cet esprit d'Assise.

En 2011, la Fraternité Sacerdotale St-Pie X renouvelle ces réserves graves et elle tient publiquement à manifester son désaccord profond devant ce nouvel Assise. Grâce à Dieu, le temps ayant passé, elle n'est plus tout à fait seule dans ce refus. Des intellectuels catholiques italiens ont dernièrement écrit au pape ; on sait qu'un évêque italien s'est démarqué de cet esprit d'Assise et l'a dit au pape ; enfin des réactions comme celle de Mgr Gherardini, qui constate la nécessité de corriger les textes du Concile Vatican II, manifestent qu'au moins implicitement ces personnes ne partagent pas la pensée actuelle du pape. Mgr Gherardini, dans son livre sur la Tradition catholique, rend un beau témoignage à la Fraternité Saint-Pie X en concluant : « *ce n'est pas là l'esprit d'Assise !* ».

Pourquoi refuser cette troisième réunion d'Assise ?

Le problème posé par cette réunion interreligieuse est celui d'une grave confusion. Posons donc les principes.

1 - Rechercher, en tout temps mais particulièrement dans un contexte de conflits, la paix civile entre les hommes est évidemment une bonne chose.

L'Église a toujours enseigné que l'État -



qui normalement doit reconnaître la religion catholique - peut tolérer des erreurs quand la paix civile le réclame.

Et que les religions veillent à être des facteurs de paix entre les hommes est tout à fait souhaitable et légitime.

2 - Mais demander que des religions se réunissent pour prier afin d'obtenir la paix suppose et entraîne une grave confusion.

Cela suppose une confusion car il semble que les religions sont unies dans leurs conceptions relatives aux problèmes humains. Mais que peut apporter l'union du Coran et de l'Évangile ? Ces deux conceptions religieuses sont contradictoires. Il est écrit dans le Coran que le musulman doit tuer l'infidèle. Concrètement aujourd'hui, de nombreux chrétiens meurent martyrs chaque jour, victimes de l'islam et du bouddhisme. De même le paganisme est totalement opposé à la révélation chrétienne et à ses conséquences concernant la vie ici-bas...

Réunir les religions afin d'obtenir la paix entraîne aussi une autre confusion : cela laisse penser que la paix peut être obtenue autrement que par le Christ, uniquement par les forces humaines des hommes de bonne volonté.

D'un point de vue catholique, cela n'est pas possible car nous savons que le Christ est le Prince de la Paix et que c'est la mission de l'Église de rassembler en son sein tous les hommes dispersés.

3 - Enfin cette réunion interreligieuse entraîne inévitablement un indifférentisme religieux qui laisse penser que toutes les religions se valent. Quoi qu'en dise le pape, c'est bien cela que la plupart des gens comprendront.

Des intellectuels catholiques italiens ont écrit au pape le 11 janvier dernier une lettre dans laquelle ils évoquent « Assise 1986 ».

« Ce "prier ensemble", quel qu'en soit le but, qu'on le veuille ou non, a eu pour effet de faire croire à beaucoup que tous priaient le même Dieu, seule-

ment avec des noms différents. Ceux qui écrivent ici ne contestent nullement le dialogue, avec chaque personne, quelle que soit sa religion. Nous vivons dans le monde, et chaque jour nous parlons, discutons, aimons, même ceux qui ne sont pas chrétiens, parce que athées, incertains ou d'autre religion.

Mais cela ne nous empêche pas de croire que Dieu est venu sur la terre et s'est laissé tuer pour nous enseigner, précisément, le chemin, la vérité, et pas seulement l'un des nombreux chemins et vérités possibles. (...)

Nous nous rappelons donc avec consternation, revenant 25 années en arrière, les poulets décapités sur l'autel de Sainte-Claire selon des rituels tribaux et une statue de bouddha placée sur l'autel dans l'église de Saint-Pierre, au-dessus des reliques du martyr Vittorino, tué 400 ans après Jésus-Christ, pour témoigner de sa foi. Nous nous rappelons les prêtres catholiques qui se sont prêtés à des rites d'initiation d'autres religions : une scène horrible...

Que toutes les conceptions du divin se valent, que toutes les morales, qui émanent de toutes les religions sont interchangeables : voilà cet esprit d'Assise sur lequel les médias et les milieux les plus relativistes de l'Église ont brodé, jetant la confusion.

Cet esprit nous semble étranger à l'Évangile et à l'Église du Christ qui jamais, depuis 2000 ans, n'avait choisi de faire ainsi ».

Et ces intellectuels de citer les papes Léon XIII et Pie IX qui, en leur temps, ont condamné des initiatives semblables, voulant réunir toutes les religions dans un esprit pacifique.

« Très Saint-Père, nous croyons qu'avec un nouvel Assise, aucun chrétien en terre d'Orient ne sera sauvé : ni dans la Chine communiste, ni en Corée du Nord ni au Pakistan ou en Irak ; de nombreux fidèles au contraire, ne comprendront pas pourquoi justement dans ce pays, il y en a encore qui meurent en martyrs ».

Toutes les morales, qui émanent de toutes les religions, sont interchangeables !



ASSISE III...

4 - Un dernier principe peut nous aider à juger comme il le faut cette réunion interreligieuse, et ce dernier principe est certainement le plus profond.

Le pape demande à des croyants qui sont dans une erreur objective -dans une religion fautive objectivement quelle que soit leur sincérité subjective- de poser un acte de culte contraire à la volonté de Dieu.

Car Dieu veut être adoré en esprit et en vérité. Entre lui et nous, il n'y a qu'un seul médiateur le Christ, grâce à qui nos prières sont entendues et exaucées. Assise est en soi une grave atteinte au premier commandement de Dieu. Et c'est cela qui, en son temps, avait profondément scandalisé Mgr Lefebvre.

Il est évident que le pape n'a pas l'intention d'apostasier. Il est évident que le pape n'a pas l'intention de renier la foi catholique.

Pourtant, objectivement il pose un acte grave contre le premier commandement de Dieu. Cela nous afflige profondément et devrait nous faire pleurer...

Il y a dans cette réunion d'Assise quelque chose de très grave contre Dieu, contre la vérité, contre la foi.

La foi des chrétiens de bonne volonté est ébranlée par cette impression de relativisme qui émane d'une telle réunion.

Et les autorités de l'Eglise, en faisant de telles choses, manquent au témoignage qu'elles doivent rendre à la vérité.

Par conséquent, c'est aussi un manque de charité vis-à-vis des âmes qui ont besoin d'être éclairées sur Dieu, sur le Christ, sur la révélation de Dieu aux hommes, sur le chemin qui mène vers la vie éternelle.

Dans un entretien donné dernièrement aux Etats-Unis, Mgr Fellay essaye de comprendre ce qui pousse le pape aujourd'hui à renouveler l'acte d'Assise qu'il avait réprouvé en 1986 et en 2002 lorsqu'il était cardinal préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi: « *c'est un mystère pour moi. Je pense que le pape subit peut-être des pressions ou des influences. Probablement est-il effrayé par les actes antichrétiens, les violences anti-catholiques, les bombes en Égypte, en Irak. C'est peut-être la raison qui l'a poussé à poser cet acte d'un nouvel Assise,*

acte, je ne veux pas dire de désespoir, mais acte posé en désespoir de cause. Il essaye quelque chose quand même. Je ne serais pas étonné si c'était cela mais je n'en sais rien de plus ».

À la question : y a-t-il une possibilité que le Saint-Père renonce à cette manifestation interreligieuse ?, Mgr Fellay répond : « *on ne sait pas trop comment elle sera organisée. Il faudra voir. Je suppose qu'ils vont essayer d'en faire le minimum car, encore une fois, pour le pape actuel, il est impossible que des groupes différents puissent prier ensemble alors qu'ils ne reconnaissent pas le même Dieu. On se demande donc encore et toujours ce qu'ils vont pouvoir faire ensemble ».*

Que doivent faire les catholiques face à cette annonce d'un Assise III ? « *Prier pour que le Bon Dieu intervienne d'une manière ou d'une autre afin que cela ne se fasse pas, et dans tous les cas commencer déjà à réparer ».*

Que faire ?

Que faire, devant cette situation d'une crise dans l'Eglise qui dure et qui nous afflige bien tristement ?

Il faut tout d'abord garder "une tête bien faite".

Deux tentations peuvent nous guetter.

La première est de perdre, d'une certaine façon, la foi et la confiance en l'Eglise. Le sédévacantisme - qui prétend que le pape perd son autorité en faisant de telles choses - est une solution trop facile. Elle naît d'un profond rejet de ces atteintes à la foi, mais elle ne laisse pas place au mystère et à la Providence. Plus gravement, elle peut conduire à un esprit de schisme. Un catholique doit se garder d'une telle tentation sous apparence de bien!

La deuxième tentation serait de se demander si, devant le temps qui passe et la crise qui continue, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X a raison quand même.

Dans la confusion, il faut, conserver les principes clairs de la foi catholique de toujours : avec ces principes, on reste dans la vérité.

Il faut aussi garder la paix de l'âme et la confiance en l'Eglise, dans les promesses faites par Notre Seigneur.



La crise continue, mais il est indéniable que tout doucement les choses avancent quand même. La chose aujourd'hui la plus délicate est de savoir discerner à la fois les erreurs qu'il faut encore combattre, et en même temps reconnaître l'oeuvre du Saint-Esprit qui continue de faire avancer son Eglise. Les crises passent, mais l'Eglise demeure...

Le pape Benoît XVI, quant à la liturgie et à la discipline de l'Eglise, a posé des actes qui lui ont demandé un courage évident. Ce qu'il a fait de bien reste bien et portera du fruit pour la sainteté de l'Eglise.

Devant ce renouvellement d'Assise, nous sommes déçus. Comme souvent depuis 40 ans, la Fraternité Saint-Pie X se sent le devoir de rendre témoignage à la vérité, de rendre service à l'Eglise et au pape - ce sont les mots mêmes de Mgr Lefebvre - en s'opposant à cet esprit d'Assise renouvelé aujourd'hui.

Dans une conférence, M. l'abbé de la Roque fait un parallèle intéressant. En 1984, le Pape Jean-Paul II réunit des cardinaux afin de savoir si la messe traditionnelle est encore permise. La réponse est affirmative : la messe n'a jamais été interdite ! Aucun effet concret immédiat ne ressortira de cette réunion. Pourtant, petit à petit, se répand dans l'Eglise l'idée que la messe traditionnelle est meilleure que la nouvelle ; ça et là tel prélat se met à la célébrer... En 2007, le motu proprio de Benoît XVI rétablit le droit de la messe.

On peut espérer que les discussions doctrinales avec le Saint Siècle auront le même effet. Elles ne seront probablement pas suivies d'effet concret immédiat, mais elles ont pour conséquence de rendre possible la discussion sur le Concile et la nécessité de le corriger. Cela prendra du temps, comme pour la messe...

Rendre témoignage à la vérité demande de la patience et de la persévérance, surtout de la confiance en Dieu.

Ce témoignage doit être rendu paisiblement, nettement et fermement, mais sans amertume,

et avec cette note de tristesse de devoir ainsi reprendre publiquement les autorités de l'Eglise qui s'engagent dans un chemin d'illusions dont les conséquences risquent d'être catastrophiques d'un point de vue temporel comme d'un point de vue surnaturel.

Parfois, certaines réactions sont vives, causées par le scandale que constitue cette réunion d'Assise. La manière de dire les choses peut manquer de mesure, et c'est dommage. Il est aussi dommage de constater que, dans des fraternités ou instituts d'esprit traditionnel, aucune réaction ne se fasse entendre. On a aussi pu lire ou entendre des réactions de compromis tentant de justifier Assise à tout prix.

Prêtres et fidèles, nous avons le devoir de prier et d'offrir des sacrifices en réparation vis-à-vis de Dieu, pour le pape et pour toute l'Eglise, pour réparer ce contre témoignage donné à la vérité.

Oui, le conseil de Mgr Fellay doit être pour nous, comme un mot d'ordre. Prions pour l'Eglise. Prions pour qu'Assise n'ait pas lieu. Prions pour que le bien triomphe et que, d'un mal, le bon Dieu fasse sortir un plus grand bien.

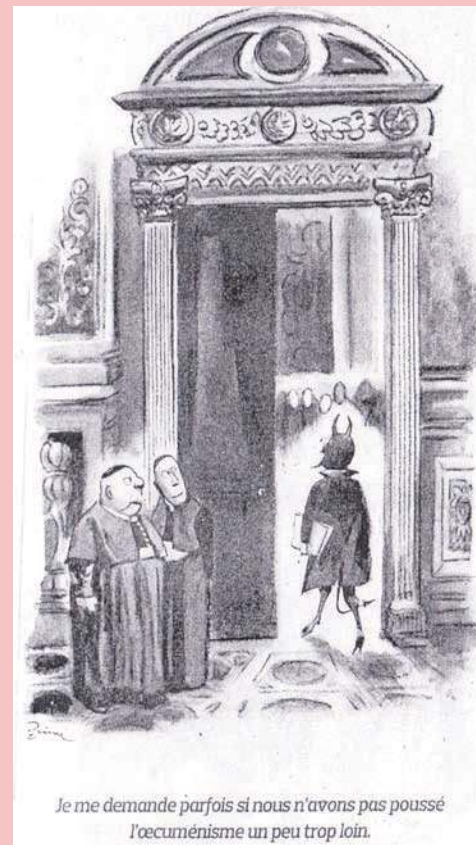
Conclusion

A la racine de cette crise dans l'Eglise, c'est un esprit de confusion qui fausse tout.

Le concile Vatican II, dans un souci pastoral, a refusé les distinctions traditionnelles de la théologie catholique.

Cet esprit d'ambiguïté, -ce refus de se raccrocher à la doctrine traditionnelle tout simplement-, a ouvert la porte à des erreurs graves tant d'un point de vue doctrinal que d'un point de vue pastoral.

(suite page 14)



La petite chronique du Prieuré...

FETE-DIEU

■ **AMIENS** : le dimanche 6 juin 2010 les Lillois étaient à Amiens pour la grande procession organisée de la place du Beffroi au Parvis de la Cathédrale. Le soleil, après une messe sous la pluie, a fait son apparition pour rendre gloire à son Créateur !



■ **LILLE** : le dimanche 13 juin 2010 en la solennité du Sacré-Cœur avait lieu notre procession du Saint Sacrement. Des amiénois et des boulonnais nous ont rejoints pour la circonstance : « gloire au Cœur Eucharistique de Jésus ! ».



■ La Semaine Sainte se déroule dans nos chapelles au rythme des offices : on innove cette année à Lille avec l'Office des Ténèbres le Mercredi-Saint dans la soirée. Une assistance fournie appréciée et découvre la beauté des textes et des chants...

Après Pâques, les abbés vaquent soit à leurs «vacances», soit à diverses activités pastorales avant d'entamer le 3ème trimestre toujours bien rempli...

20 ANS DES ABBES

■ Le dimanche 19 septembre en la solennité de la Sainte Croix, nous fêtons les 20 ans de sacerdoce des abbés Moïse Bal-Pétre et Laurent Pouliquen. Ayant passé quelques années ensemble à l'école St Michel de Châteauroux, ils ont été ordonnés ensemble... et se retrouvent ensemble dans le Nord (au pays de la brique qui plait tant à l'un des deux !!!). C'est ce qu'on appelle un esprit de fraternité ! Les fidèles remettent aux abbés le fruit d'une collecte paroissiale qui leur manifeste leur reconnaissance.



La vie paroissiale suit son cours au gré des activités habituelles, Caritas vous offre un petit reportage photos des moments importants de ces derniers mois...

ON N'A PAS TOUS LES JOURS 20 ANS...

■ L'église Saint Louis et son pasteur fêtent leur 20 ans ! En mai 1990, Mgr Fellay consacrait l'église restaurée et rendue au culte catholique ; l'abbé Bal-Pétre était ordonné en juin de la même année. Les fidèles boulonnais lui offrent à cette occasion un pèlerinage en Terre Sainte où l'abbé s'est rendu du 26 avril au 6 mai 2011 !



EN NOVEMBRE

■ Notre familier, M. Jean-Marie Picard, arrivé au Prieuré en 2003, rejoint le Séminaire d'Ecône où, comme ici, il assurera le travail à l'atelier de menuiserie.

Un petit mot de l'abbé ROY

■ Le vendredi 13 août, n'en déplaise aux superstitieux ! Nous arrive un nouvel abbé qui vient juste d'être ordonné : l'abbé Thierry Roy. Caritas lui donne la parole après presque une année écoulée ici.



La première nomination d'un jeune prêtre, c'est une nouvelle vie qui commence, un grand saut dans l'inconnu. Pour un Bordelais casanier, Lille c'est à l'autre bout du monde, à côté de Calais et Dunkerque, vu de l'Aquitaine. Peu importe ! La jeunesse n'a pas froid aux yeux. Nous avons été ordonnés prêtres pour sauver les âmes. C'est donc sans appréhension que je suis arrivé ce soir du vendredi 13 août au Prieuré de la Sainte Croix, chaleureusement accueilli par M. l'Abbé Lamerand. La région ne manque pas de pittoresque avec ses noms de villes bien du Nord : Wasquehal, Marcq-en-Baroeul, Lesquin... Evidemment, les noms ne se prononcent pas comme ils s'écrivent. Pour une première nomination, le prieuré offre tout ce qui peut rendre un prêtre heureux : une Liturgie relevée par de nombreux enfants de chœur et une chorale polyphonique, une vie de communauté familiale et sacerdotale, des fidèles chaleureux et enthousiastes. Reste à se familiariser avec les expressions locales. Sorti tout juste du séminaire, entre le chti et le flamand, c'est à en perdre son latin.

BOULOGNE Avril-Mai-Juin 2011

■ Le dimanche 12 septembre 2010, la traditionnelle procession en l'honneur de Notre Dame de Boulogne réunit l'école de Camblain-l'Abbé et les fidèles de la région pour une belle journée de ferveur et d'amitié.



8 DECEMBRE

■ Comme chaque année désormais, la nuit du 8 décembre s'illumine de nombreux flambeaux qui, en l'honneur de l'Immaculée, sont comme autant d'étoiles offertes à sa Royauté de miséricorde ! Des tracts ont été, cette année, distribués aux passants. Soyons toujours plus nombreux pour la gloire de Dieu et le témoignage rendu à la Foi.



■ **Marché** : les petites mains de l'atelier Notre Dame du Rosaire travaillent tout au long de l'année pour nous proposer des idées de cadeaux de Noël... Sous la neige les crêpes et le vin chaud n'en étaient que meilleurs.

Une nouvelle crèche à Lille



• Petite histoire de Noël

- Un curé de paroisse, de ses vieux santons voulait se débarrasser,
- Un de ses paroissien, pris de pitié, a décidé de les sauver !
- Et c'est au Prieuré qu'il a téléphoné.
- Les abbés, de joie, ont sauté
- Et le paroissien ont vivement remercié.
- Restaurés par une artiste ils ont été.
- Et, la nuit de Noël, tous les fidèles les ont admirés.
- Que de prières et de grâces ils ont suscitées,
- Que de joie et de paix ils ont données !



CONFIRMATIONS

■ Le dimanche 23 janvier 2011, Mgr de Galarreta conférait le sacrement de confirmation à 43 fidèles. Journée de grâces et de bénédictions qui resserrent aussi les liens entre nos communautés. La prédication de l'évêque sur la Vérité et la Charité fut particulièrement appréciée.

Enguerrand et Clotilde ALBERT - Eloi BEAU d'ARBOUSSIER - David, Joseph, Martin, Aurélie et Marie-Agnès BEYAERT - Jonathan BANKAERT - Astrid BRISSET - Mary-Claire et Thérèse BURKE - Sylviane CASISA - Bertille CHAMPION - Marc, Cyril et Nicolas CLAUS - Louis-Marie et Clarisse DEBAVELAERE - Anne-Sylvie DEFONTAINE - François, Nicolas Patric et Laure FAGE Amaury GAGNEUIL - Emmanuel GREU - Gabriella HAASS - Mathias HESS - Tanguy JOUANNIC - Eloi LE PAGE - Eloi, Hubert et Paul de L'ESTOURBEILLON - Grégory et Jessica MACKE Lina MERLO - Cassandra MULE - Pierre PENNEL - Peter ROMMEN - Majlis du TERTRE - Yann THIBAULT - Martin THIREZ - Andrée VANNECHEL - Christophe VERA - Paul WITTE.





L'affaire des crucifix : une belle victoire de la Chrétienté contre l'Europe mondialiste.



A l'origine, une Finlandaise du nom de Lautsi, habitant l'Italie, fait procès en Italie pour obtenir la suppression du crucifix dans l'école où son enfant était scolarisé. En 2006, le Conseil d'Etat italien rejette la demande de retrait des crucifix des écoles publiques, non parce qu'il est un objet d'adoration, mais parce qu'il constitue « un symbole adéquat pour exprimer » les valeurs civiques. La classe politique italienne - droite et gauche confondues - saluent cette décision. « *Même des non-croyants, quand ils connaissent et aiment la culture italienne, voient dans le crucifix le symbole de valeurs humaines élevées* », déclare le ministre de la Culture, Rocco Buttiglione.

Mais comme cette Finlandaise - qui pour ne pas voir trop de crucifix aurait peut-être mieux fait de rester dans son pays - n'a pas voulu en rester là, elle a porté l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme - cette Cour qui estime que la décision des Suisses de ne pas vouloir de minarets, est contraire aux droits de l'homme...

Le 3 novembre 2009, ladite Cour condamne l'Italie au motif que la présence des crucifix dans les salles de classe d'écoles publiques violerait les « *droits de l'homme* » et plus précisément la liberté de conviction des parents d'élèves et leur droit à ce que leurs enfants reçoivent un enseignement conforme à leurs convictions philosophiques. Jusqu'alors, la Cour avait toujours considéré, à l'inverse, que les Etats sont libres en ce domaine, qu'il convient de respecter leur culture et leur tradition, et que la seule limite à ne pas franchir était de soumettre les élèves à un endoctrinement ou à un prosélytisme abusif. Dorénavant, selon la Cour, les Etats européens se devraient d'être a-religieux afin de servir le « *pluralisme* », lequel serait le ressort constitutif de la « *société démocratique* ». L'Italie a fait

appel de cette décision devant la Grande Chambre de la Cour de Strasbourg. Cet appel a été entendu le 30 juin 2010.

Entre-temps, une vingtaine de pays se sont rangés derrière l'Italie pour expliquer à la Cour quelles sont les limites de sa juridiction, quelle est la limite de sa capacité de créer de nouveaux 'droits' contre la volonté des Etats membres. Une action sans précédent !

Dans un premier temps, dix pays sont entrés dans l'affaire Lautsi comme « *tiers intervenants* » (*amicus curiae*). Chacun de ces pays - l'Arménie, la Bulgarie, Chypre, la Grèce, la Lituanie, Malte, Monaco, la Roumanie, la Fédération de Russie et Saint-Marin - a remis à la Cour un mémoire écrit l'invitant à revenir sur sa première décision. Ces mémoires ont non seulement un intérêt juridique, mais ils sont d'abord de remarquables témoignages de défense de leur patrimoine et de leur identité face à l'imposition d'un modèle culturel unique. La Lituanie, par exemple, n'a pas hésité à mettre en parallèle l'arrêt Lautsi avec la persécution religieuse qu'elle a subi et qui se manifestait notamment par l'interdiction des symboles religieux. A ces dix pays se sont ensuite ajoutés l'Albanie, l'Autriche, la Croatie, la Hongrie, la Moldavie, la Pologne, la Serbie, la Slovaquie et l'Ukraine, qui ont publiquement mis en cause le jugement de la Cour et demandé que les identités et traditions religieuses nationales soient respectées. Plusieurs gouvernements ont insisté sur le fait que cette identité religieuse est à la source des valeurs et de l'unité européenne. Ainsi, avec l'Italie, c'est déjà près de la moitié des Etats membres du Conseil de l'Europe qui s'est publiquement opposée à cette tentative de sécularisation forcée des écoles et qui a affirmé la légitimité sociale du christianisme dans la société européenne. Derrière les arguments réels de défense des identités, des cultures et des traditions chrétiennes nationales, ces vingt Etats ont de fait publiquement affirmé et défendu leur attachement au Christ lui-même ; ils ont rappelé qu'il est conforme au bien commun que le Christ soit présent et honoré dans la société.

L'affaire Lautsi a été renvoyée devant la Grande

Chambre suite à la décision du gouvernement italien de faire appel (28 janvier 2010) après la publication de l'arrêt de la deuxième section de la Cour, le 3 novembre 2009.

Mars 2011, la Cour européenne des Droits de l'Homme reconnaît finalement à l'Italie la possibilité de maintenir les crucifix dans les salles de classe de ses écoles publiques. La Cour motive son arrêt, en arguant qu'une telle présence ne porte nullement atteinte à la neutralité de l'enseignement dispensé dans un service public. Faut-il rappeler qu'il s'agit d'un jugement en appel, contredisant celui qui avait été prononcé en 2009 dans le cadre de la même Cour ? A l'unanimité, les sept juges avaient alors reconnu la légitimité de la plainte de parents d'élèves exigeant le retrait des crucifix dans l'école où se trouvaient leurs enfants. Malgré son aspect opaque, le revirement est heureux. On est cependant en droit de se demander pourquoi ce second jugement a eu beaucoup moins d'écho que le premier. Les médias ont été d'une étonnante discrétion à son propos. Sans doute qu'une confirmation de l'interdiction des crucifix aurait eu un tout autre effet.

Un important soutien apporté à l'Italie vient des pays de tradition orthodoxe, quelle que soit leur orientation politique du moment. Mettant en œuvre la demande du Patriarche Cyrille de Moscou visant à « *unir les Églises chrétiennes contre l'avancée du sécularisme* », le Métropolitain Hilarion a proposé la constitution d'une « *alliance stratégique entre catholiques et orthodoxes* » en vue de défendre ensemble la tradition chrétienne « *contre le sécularisme, le libéralisme et le relativisme qui prévalent dans l'Europe moderne* » (Interview "Inside the Vatican", 24 avril 2005). On a toujours pensé que l'unité européenne se ferait inéluctablement d'Ouest en Est, par une « *conquête de l'Est* » au libéralisme économique et culturel occidental. Or, événement rare, l'affaire Lautsi a provoqué un mouvement inverse d'Est en Ouest. L'Est de l'Europe, en s'appuyant sur le christianisme, s'oppose à l'Ouest pour la défense de la culture chrétienne.

A croire que la conversion de l'Ouest viendra de l'Est, par la conversion de la Russie... Fatima, vous connaissez ?



A l'occasion du 20e anniversaire du rappel à Dieu de Mgr Lefebvre, Caritas partage avec vous quelques souvenirs rédigés en 1991 par Mère Marie-Christiane, fondatrice du Carmel de Quiévrain. Les souvenirs avaient été publiés en 1996 avec l'autorisation de Mgr Fellay. On les retrouve dans la belle biographie écrite par Mgr Tissier de Mallerais.

Mgr Lefebvre

Le bon Dieu avait doté Marcel d'un tempérament des plus équilibrés, des plus paisibles dans une force d'âme peu ordinaire. Sans s'en rendre compte, il rayonnait le bon Dieu, sa paix, son sens du devoir, sans omettre une bonne jovialité qui semblait vouloir voiler tous ces dons. Son effacement le faisait aller aux plus humbles.

Jamais Marcel ne s'était vanté de ce qu'il faisait. Il suffisait bien à son bonheur de rendre service (...)

Maman pouvait s'appuyer sur lui en toute occasion.

Nous pouvions en conclure que les familles nombreuses sont bien privilégiées surtout lorsqu'elles sont bien dirigées par le bon Dieu, avec la messe de chaque matin, les prières aux repas, la prière du soir en famille avec la bénédiction de nos parents avant de nous endormir.

Tandis que tous les quinze jours, le dimanche, nous nous retrouvions chez les grands-parents autant qu'il nous était possible, c'est bien ce que Marcel manquait assez souvent pour avoir le temps de visiter ses familles pauvres (...)

La guerre de 1914, grosse épreuve, fut un grand élan dans la piété. Les églises ne pouvaient plus contenir tous les assistants qui débordaient. Les Pères de Sainte-Marie organisaient des processions qui passaient d'un jardin à l'autre car elles n'étaient pas permises dans la rue. C'est dans une de ces processions que Marcel a représenté le Petit Jésus de Prague.

Nous tâchions de faire une neuvaine de pèlerinages pendant le mois. Il fallait se lever à 5 heures, nous avions trois-quart d'heure de route à pied, pour assister à la messe de 6 heures et revenir à temps pour nos classes. Il y avait une petite ferme chalet aux abords de la ville qui faisait dire à Marcel : « *si j'avais à choisir un logis, c'est bien cela que j'aimerais* ». Il nous révélait ainsi son goût de vivre dans la nature dans la plus grande simplicité, loin de toute ostentation, c'était bien lui ! (...)

Pendant la guerre, hélas, les bons professeurs devaient partir au front comme aumôniers. Marcel a beaucoup souffert d'un pauvre prêtre déséquilibré qu'on avait dû mettre comme professeur ; il ne manquait pas d'intelligence mais son caractère faisait beaucoup souffrir les élèves, aucune justice, il s'attaquait jetant des règles de fer, sur ceux qui l'impatientaient et ils pouvaient être les

meilleurs. Marcel en était indigné si bien que maman a dû aller se plaindre auprès des supérieurs du collège qui se sont efforcés de régler tant soit peu la situation.

L'injustice, soit dans les jeux, soit dans la direction, le fera toujours bondir ! (...)

Marcel attendait l'inspiration de son directeur comme venant du Saint Esprit. « *Donc, disait-il, je ne serai pas prêtre, c'est une folie de penser soi-même qu'on eut pu être prêtre, vue la grandeur, la sublimité du sacerdoce. Ainsi je ferai comme saint François, je veux être un saint, je serai frère, mais je ne peux pas penser être prêtre* ». Il demande un parloir avec le Père Alphonse : « *vous serez prêtre... vous devez être prêtre* ». C'est bien grâce à ce saint prophète que Marcel se dirigeait sans hésiter vers le sacerdoce. Dieu soit béni (...)

C'est encore Marcel qui organisait nos petits voyages. Il avait un don pour reproduire exactement l'accent dans les diverses provinces que nous traversions : la Normandie, le Pays Basque... mais l'accent le plus savoureux de tous était celui du concierge de l'usine, celui-ci aimait beaucoup les petites visites de Marcel, et Marcel à son retour nous servait un patois des plus typiques. Quel plaisir nous avions à l'entendre, mais il ne fallait pas que papa l'entende, il n'aurait pas admis que nous parlions patois ! (...)

Marcel se voulait fidèle à ne pas parler politique. Marcel avait conscience qu'il fallait parfaire ses études et il atteignait le doctorat en théologie. Puis recevant l'ordination des mains du Cardinal Liénart à Lille, le cardinal lui imposa de rester un an au service du diocèse. C'est ainsi qu'il a été nommé vicaire à Lomme pour un an (...)

Son noviciat chez les Pères du Saint-Esprit s'accomplissait avec la plus grande fidélité pour n'être qu'une montée vers Dieu ; toutes ses lettres en respiraient le parfum, son expérience s'approfondissait, sa santé cependant déclinait jusqu'à devoir prendre des heures de chaise longue au jardin... Quelle humiliation ! Qu'il prenait en toute simplicité (...)

Et pourtant le voici nommé pour le Gabon où il rejoignit son frère aîné, dans un climat des plus éprouvants. Chargé du séminaire, il était en contact quotidien avec Mgr Tardy et l'abbé Fauret qui lui aussi deviendra évêque. Celui-ci aimait, aux repas, le taquiner mais il comprit vite qu'il n'aurait pas le dernier mot, les réponses se faisaient paisibles mais imbattables, au plus grand amusement de Mgr Tardy. A son passage en France, celui-ci rencontrait mes parents pour leur dire que tout ce que faisait le Père Marcel était parfait, qu'il se trouvait lui-même tout en paix lorsqu'il le savait devoir prendre les décisions pendant ses absences. Aussi venait-il le proposer comme évêque au supérieur de sa congrégation, Mgr le Hunsec. Quelle épreuve pour l'humilité du pauvre Père Marcel, comment pouvait-on penser à lui ?....



L'Eglise est en butte à une crise profonde qui la déchire. Lors d'un sermon à Lille, le 3 mai 1987, Mgr Lefebvre disait : « *l'apostasie généralisée prépare la venue de l'Antéchrist* ».

Notre secours viendra d'en-haut, de l'intervention maternelle de Notre Dame.

Les lignes écrites en 1973 par le Père Calmel (OP) nous aideront à vivre intensément la Croisade du Rosaire lancée pour l'Eglise.

NOTRE-DAME DE L'ANTECHRIST OU LES TEMPS DE LA VICTOIRE

« *Je voudrais vivre au temps de l'Antéchrist* » écrivait la petite Thérèse sur son lit d'agonie. Nul doute que la Carmélite qui s'est livrée en victime d'holocauste à l'Amour miséricordieux ne doive intercéder spécialement quand se lèvera l'Antéchrist ; nul doute qu'elle n'intercède déjà tout spécialement en notre époque où les précurseurs de l'Antéchrist ont pénétré dans le sein de l'Eglise ; nul doute surtout que sa prière ne se perde dans une supplication qui est, pour ainsi dire, infiniment plus puissante : celle de la Vierge Mère de Dieu. Elle qui écrase le Dragon par sa conception immaculée et sa maternité virginale, Elle qui est glorifiée jusque dans son corps et qui règne dans le Ciel auprès de son Fils, Elle domine en

souveraine tous les temps de notre histoire et particulièrement les temps plus redoutables pour les âmes : les temps de la venue de l'Antéchrist ou ceux de la préparation de cette venue par ses diaboliques précurseurs.

Marie se manifeste non seulement comme la Vierge puissante et consolatrice dans les heures de détresse pour la cité terrestre et pour la vie corporelle ; elle se montre surtout comme la Vierge secourable, forte comme une armée rangée en bataille, dans les périodes de dévastation de la Sainte Eglise et d'agonie spirituelle de ses enfants. Elle est Reine pour toute l'histoire du genre humain, non seulement pour les temps de détresse mais pour les temps d'Apocalypse.

C'est Elle, la Reine Immaculée, qui fera raccourcir par le Christ son Fils, les années sinistres de l'Antéchrist. Même et surtout durant cette période, Elle nous obtiendra de persévérer et de nous sanctifier. Elle nous conservera la part dont nous avons absolument besoin d'autorité spirituelle légitime. Sa présence au Calvaire, debout au pied de la Croix, nous le présage infailliblement. Elle se tenait debout au pied de la Croix de son Fils, le Fils de Dieu en personne, afin de s'unir plus parfaitement à son sacrifice rédempteur, afin de mériter en lui toute grâce pour les enfants d'adoption. Toute grâce : la grâce pour affronter les tentations et



la tribulations qui jalonnent les existences les plus unies, mais aussi la grâce de persévérer, se relever, se sanctifier dans les pires épreuves ; les épreuves de l'épuisement du corps et les épreuves, bien plus noires, de l'agonie de l'âme : les temps où la cité charnelle devient la proie des envahisseurs et surtout les temps où l'Eglise de Jésus-Christ doit résister à l'auto-destruction. En se tenant debout au pied de la Croix de son Fils, la Vierge Marie dont l'âme fût déchirée par un glaive de douleur, la divine Vierge qui fut broyée et accablée comme nulle créature ne le sera jamais, nous fait saisir, sans laisser de place à l'hésitation, qu'Elle sera capable de soutenir les rachetés lors des épreuves les plus inouïes, par une intercession maternelle toute pure et toute puissante. Elle nous persuade, cette Vierge très douce, Reine des martyrs, que la victoire est cachée dans la Croix elle-même et qu'elle sera manifestée ; le matin radieux de la résurrection se lèvera bientôt pour le jour sans déclin de l'Eglise triomphante.

Dans l'Eglise de Jésus en proie au modernisme jusque parmi les chefs, à tous les degrés de la hiérarchie, la souffrance des âmes, la brûlure du scandale atteignent une intensité bouleversante ; ce drame est sans précédent ; mais la grâce du Fils de Dieu rédempteur est plus profonde que ce drame. Et l'intercession du Cœur Immaculé de Marie,

qui obtient toute grâce, ne s'interrompt jamais. Dans les âmes les plus abattues, les plus près de succomber, la Vierge Marie intervient nuit et jour pour dénouer mystérieusement ce drame, rompre mystérieusement les chaînes que les démons imaginaient incassables. « *Solve vincla reis* ».

Nous tous que le Seigneur Jésus-Christ, par une marque d'honneur singulière, appelle à la fidélité dans ces périls nouveaux, dans cette forme de lutte dont nous n'avions pas l'expérience, - la lutte contre les précurseurs de l'Antéchrist qui se sont introduits dans l'Eglise-, revenons à notre cœur, revenons à la foi ; souvenons-nous que nous croyons à la divinité de Jésus, en la maternité divine et la maternité spirituelle de Marie Immaculée. Entrevoyons au moins la plénitude de grâce et de sagesse qui est cachée dans le Cœur du Fils de Dieu fait homme et qui dérive efficacement vers tous ceux qui croient ; entrevoyons aussi la plénitude de tendresse et d'intercession qui est le privilège unique du Cœur Immaculé de la Vierge Marie. Recourons à Notre-Dame comme ses enfants et nous ferons alors l'expérience ineffable que les temps de l'Antéchrist sont les temps de la victoire : victoire de la Rédemption plénière de Jésus-Christ et de l'intercession souveraine de Marie.

R.-Th. Calmel o.p.

Brève apologie pour l'Eglise de toujours



ASSISE III...

Derrière cela, il y a l'action des méchants qui de l'intérieur veulent détruire l'Eglise : la franc-maçonnerie est bien là à l'oeuvre...

Il y a aussi une intrusion du modernisme condamné au début du XXe siècle par le pape saint Pie X et en 1950 par le pape Pie XII.

Cet esprit de confusion est à l'oeuvre depuis 40 ans. Et c'est lui qui conduit le pape aujourd'hui à renouveler Assise et son esprit. C'est ainsi que Jean-Paul II, au nom de la dignité humaine mal comprise, a embrassé le coran et prononcé ces paroles : « *que St Jean-Baptiste protège l'Islam* ». Ces deux faits suffisent, en soi, à empêcher une béatification ! A Assise, on invite tous les croyants à prier car, dans cet esprit de confusion, toute prière -en tant qu'elle est humaine- est digne de respect. C'est confondre l'intention subjective qui peut être sincère et la vérité objective. Il faut respecter tout homme et le supposer de bonne foi. Mais, de là à lui demander de poser un acte de culte objectivement faux, il y a une barrière qu'on n'a pas le droit de franchir. C'est tout le problème posé par cette réunion d'Assise.

« *Allah est le seul Dieu, et Mahomet est son prophète* »!
Cardinal Barbarin

On peut citer, par exemple, le Cardinal Barbarin qui dernièrement s'est félicité publiquement d'avoir appris la profession de foi musulmane pour la prononcer auprès de musulmans mourants : « *Allah est le seul Dieu, et Mahomet est son prophète* ».

Il est évident que le Cardinal fait cela avec la meilleure intention du monde ! Pourtant il se trompe.

En prononçant la profession de foi musulmane, le Cardinal fait poser par ce croyant un acte de foi qui nie implicitement la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption. C'est un acte objectivement faux et gravement peccamineux, même si l'intention se veut charitable.

« *Que St Jean-Baptiste protège l'Islam* »!
Jean-Paul II

Cet apostolat « *in extremis* » auprès d'âmes non baptisées est très délicat. Il doit cependant rester dans la vérité pour être efficace.

Voilà un triste exemple de la confusion engendrée par un manque de précision théologique.

La solution, c'est de garder des principes clairs, parfaitement traditionnels, crus et vécus paisiblement, à temps et à contretemps comme disait l'apôtre Saint-Paul à Timothée.

Dans son livre « *Lumière du monde* », le pape rappelle que dans ses opinions privées le pape peut se tromper.

Assise, et tous les principes qui le supposent et qui en sont la conséquence, ne relèvent pas du Magistère de l'Eglise.

Les catholiques ne sont pas tenus d'obéir où de croire à ce nouvel esprit d'Assise.

Ils ont même le devoir de se préserver de cet esprit faussé, même avec de bonnes intentions.

Mgr Lefebvre dans une lettre pastorale à l'occasion du carême en 1987 rappelait qu'il faut « *avoir non seulement la foi, mais l'esprit de foi, c'est-à-dire une foi vive animée de l'Esprit Saint, qui entraîne nos âmes dans la voie de la perfection, dans une charité toujours plus grande envers Dieu et envers le prochain* ».

Il ajoutait alors qu'« *Assise est le fruit le plus parfait du catholicisme libéral condamné par tous les papes qui ont précédé le Concile Vatican II* » - Jean-Paul II, de son côté, disait qu'Assise était l'« *incarnation de l'esprit du Concile...* » - « *Nous nous trouvons confrontés à un monde ecclésiastique en pleine incohérence, en plein illogisme, cherchant des compromis entre la vérité et l'erreur, le bien et le mal, la lumière et les ténèbres, Dieu et Bélial* ».

« *Que nos prières et nos jeûnes soient donc pour nous une source de sanctification, et une supplication pour le retour des pasteurs à la vérité du magistère traditionnel de l'Eglise, pour l'honneur de Notre Seigneur, pour son règne universel et pour le règne de Marie sa Sainte Mère* ».

« Un saint triste est un triste saint »



- Oui, Monsieur le commissaire, mon père est maire, ma tante est soeur... j'ai un cousin qui est frère, un autre qui est père et mon frère est masseur !



...à l'écoute des cancrs...



En Hollande, sur quatre habitants, il y a une vache (*ouf, les français l'échappent belle*)
Au soir de la journée du 10 août eurent lieu les massacres de septembre (!?!)
Pour faire une division, il faut multiplier en soustraction (*c'est simple finalement !*)
L'os de l'épaule s'appelle la canicule (*vous ne le saviez pas ?*)

Un couple avait 2 garçons, un de 8 ans et l'autre de 10 ans, de vrais espiègles, (Daniel et Robert).

Ils avaient fait à peu près tous les mauvais coups incroyables qui avaient eu lieu dans leur petit village. Chaque fois que quelque chose se passait dans le village, les résidents savaient qui étaient les responsables : on les accusait.

La mère les avait punis, grondés, avait discuté avec eux mais c'était peine perdue.

Le père, après avoir fait la même chose, dit à sa femme :

- « *Qu'est-ce que tu dirais si on demandait au curé de discipliner nos deux espiègles ?* »

Ils demandèrent donc au curé de discuter avec leurs enfants, mais il devait leur parler un à la fois.

Donc le plus jeune se présenta au presbytère le matin. Le curé le fit asseoir et immédiatement lança au jeune :

- « *Où est Dieu ?* »

Aucune réponse.

Le curé répéta :

- « *Tu connais le Bon Dieu ! Où est-il ?* »

Toujours le silence.

Le curé, exaspéré par le silence du jeune, lança cette fois-ci de sa grosse voix autoritaire :

- « *Pour la dernière fois, je te demande, où est Dieu ?* »

Le jeune se leva, prit ses jambes à son cou et sans s'arrêter se sauva directement chez lui.

En arrivant, il prit son frère par le bras, le tira jusque dans la garde-robe et ferma la porte. A bout de souffle, il lui dit :

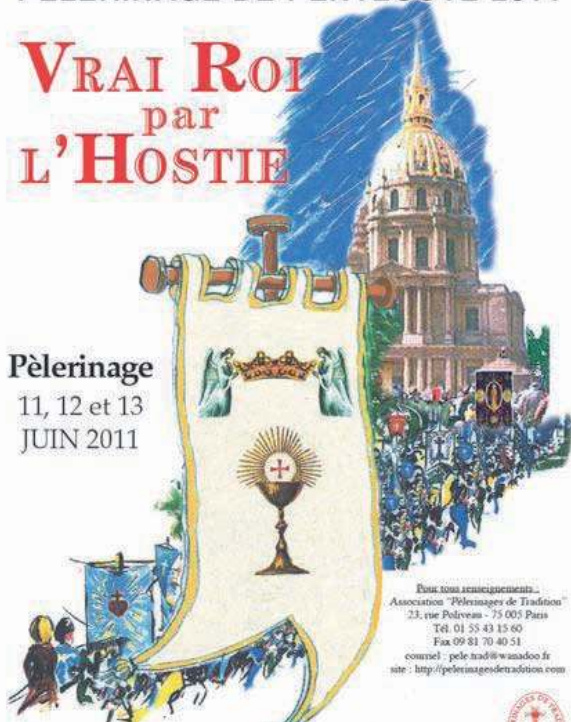
- « *Là on est dans le pétrin ! Ils ont perdu le Bon Dieu et ils pensent que c'est nous qui avons fait le coup.* »

Tous au rendez-vous !

PELERINAGE DE PENTECOTE 2011

VRAI ROI par L'HOSTIE

Pèlerinage
11, 12 et 13
JUN 2011



Pour tous renseignements :
Association "Pèlerinages de Tradition"
23, rue Poliveau - 75 005 Paris
Tél. 01 55 43 15 60
Fax 09 81 70 40 51
courriel : pele.trad@wanadoo.fr
site : <http://pelerinagesdetradition.com>

DE CHARTRES À PARIS



Lundi de Pentecôte :

Grande procession en l'honneur du Saint Sacrement
dans les rues de Paris.

*Les détails vous seront donnés ultérieurement
dans vos prières et sur le site du Pèlerinage*

Association "Pèlerinages de Tradition"

23, rue Poliveau - 75 005 Paris
Tél. 01 55 43 15 60 - Fax 09 81 70 40 51
pele.trad@wanadoo.fr - pelerinagesdetradition.com

LILLE**Chapelle Notre-Dame du Rosaire**

56, avenue Emile Zola (59800)

En semaine

17h00 à 18h00 Confessions (sauf lundi)

18h00 Chapelet

18h30 Messe lue

Dimanche**10h30 Messe chantée****18h30 Messe lue****CROIX****Prieuré de la Sainte Croix**

50, rue de la Gare (59170)

En semaine

7h15 ou 11h20 Messe lue

Dimanche**8h45 Messe lue****BOULOGNE****Eglise Saint Louis**

56, rue Félix Adam (62200)

Dimanches et fêtes**11h00 Messe chantée****GUINES****Chapelle Sainte Victoire**

Rue de Hames (62340)

Dimanches et fêtes**9h00 Messe chantée****AMIENS****Chapelle du Bon Pasteur**

191 rue Dupontreué

Dimanches et fêtes**9h00 Messe lue****10h30 Messe chantée**

Pour appeler le Prieuré de la Sainte Croix

03.20.89.95.22

59p.croix@fsspx.fr

de préférence entre

10h00 et 12h00/14h30 et 19h30*****à toute heure en cas d'urgence*****

Vous pouvez joindre directement

- l'abbé LAMERAND au 03.20.89.46.67

- l'abbé LORBER au 06.78.25.63.27

- l'abbé BAL PETRE au 03.20.89.46.69

- l'abbé ROY au 03.20.89.46.70

- l'abbé POULIQUEN au 06.07.16.05.54

**Carnet Paroissial****BAPTEMES****Chapelle ND du Rosaire**

Hermance Mielcarek le 13 mai 2010

France Colette le 29 mai 2010

Martin Demade le 5 septembre 2010

Guillaume Fagé le 6 octobre 2010

Majlis Ribes le 31 octobre 2010

Domitille Storez le 1er janvier 2011

Camille Grare le 22 janvier 2011

Anne-Bertille Dubois le 29 janvier 2011

Louise Delengaigne le 19 mars 2011

Philomène Berna le 26 mars 2011

Noah Dupré le 2 avril 2011

Prieuré

Tiago Cédro le 20 novembre 2010

Eglise St Louis

Benjamin Thirez le 1er août 2010

Manon Matija le 5 décembre 2010

Mathilde Chomard le 26 février 2011

PREMIERES COMMUNIONS

Le 13 mai 2010

Hugo Porentru, Laure Fagé, Julie Spriet

Le 13 juin 2010

Nicolas Fagé, Théodore de Pommereau

Le 25 décembre 2010

Patrick Fagé

Le 13 juin (Eglise St Louis)

Baudouin Poret, Constant Van Haecke,

Charline Taverner, Marie-Alix Van Haecke

COMMUNIONS SOLENNELLES

AMIENS (dimanche après l'Ascension)

Inès BRISSET, Amaury de FRANQUEVILLE, Matthias THERY

Le samedi 9 avril 2011, Vianney Vandendaele a été ordonné
sous-diacre par son Excellence Mgr Bernard Fellay
au Séminaire d'Ecône.
Deo Gratias !

OBSEQUES**Notre Dame du Rosaire**

Le 11 août 2010 : Denise Demangeot (88 ans) / Le 16 août 2010 : André Lambilliotte (90 ans)

Le 19 août 2010 : Thérèse Morin (84 ans) / Le 22 novembre 2010 : Cécile Pfischter (90 ans)

Prieuré

Le 5 mai 2010 : Adolphine-Louise Rabot (97 ans)

Eglise St Louis

Le 20 septembre 2010 : Jean-Claude Boubert / Le 12 novembre : Eva Fourny

Le 13 décembre 2010 : Monique Boubert

MARIAGES

Le 24 juillet 2010 : Eloi Seynhaeve et Quitterie Dusausoy - Chapelle ND du Rosaire

Le 4 septembre 2010 : Jean-Paul Aucher et Orlane Lefebvre - Prieuré

Le 14 décembre 2010 : Klaas Lauwers et Charlotte Staëls à Courtrai

Le 29 août 2010 : Guennaël de Pinieux et Cécile d'Hautefeuille - Amiens

Le 4 septembre 2010 : Pierre Prud'Homme et Micheline Vasseur - Eglise St Louis Boulogne